DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES ETUDES ET PLANS DE QUARTIERS

AIRE-LA-VILLE

Feuille cadastrale n° 9
Parcelle n° 97

PLAN LOCALISE DE QUARTIER

SITUE A L'ANGLE DE LA RUE DU VIEUX FOUR, ET LE CHEMIN DE LA BACHOTTE.

Légende

Périmètre de validité du plan.

Constructions projetées : Logements
Le nombre de niveaux est indiqué sur chaque bâtiment.
C = Combles non habitable

Périmètre d'implantation des constructions.

Construction en sous-sol : - Garage. 1,5 places pour 100 m2 SBP de logement.
- Poste de commanderie, locaux voirie + pompier

Engazonnement, plantations et places de jeux
En pleine terre / sur dalle de garage.

Arbres à planter
En pleine terre / sur dalle de garage.
Stationnement en surface : habitants = 4 places / visiteurs = 5 places

N.B. - Les accès des véhicules d'intervention devront se conformer aux directives N° 8 de l'inspection cantonale du service du feu.

- Nouvel alignement

- Degré de sensibilité O.P.B : II

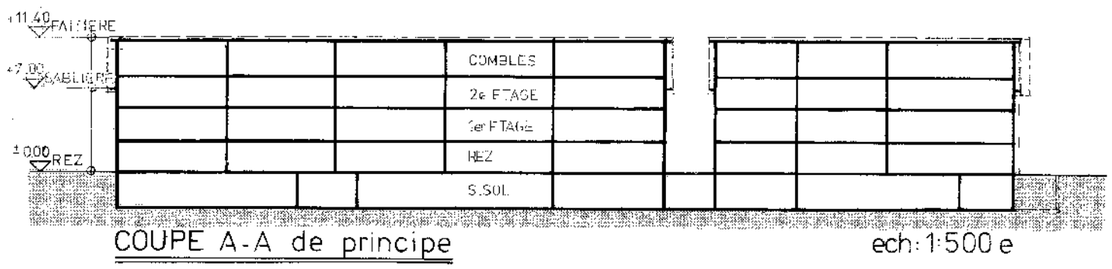
Adopté par le Conseil d'Etat le 04 avril 1990 Visa Timbre

Adopté par le Grand Conseil le

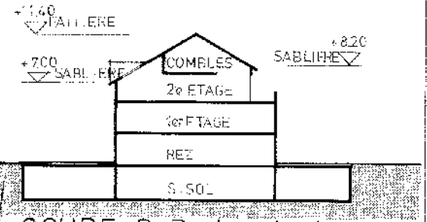
Echelle	1 : 1000e
Date	26.09.89
Dessin	O.S.

Modifications
O.S. 27.11.89 parking
111.9e Légende

Code rue FOS
Code commune et quartier, rel
5 0 1
Code numéro | Plan No | Indice
7.32 | 28128 |
CDU
7 1 1 5



COUPE A-A de principe ech: 1:500 e



COUPE B-B de principe